



Budget communal pour l'exercice budgétaire 2019

Le budget est à nouveau en équilibre et présente en recettes un montant de 155.754.195,54 € tandis que les dépenses s'élèvent à 150.421.673,38 €. Il en résulte un boni de 5.332.522,16 €. Le boni cumulé, quant à lui, atteint 10.000.000 €. En cohérence avec la déclaration de politique générale, ce premier budget de la législature est un budget de transition et montre surtout une réelle maîtrise de la charge de la dette qui reflète les investissements communaux notamment dans les bâtiments, centres sportifs et crèches. *“La population contribue largement par ses efforts à nos recettes, nous veillons dès lors à lui offrir des services qualité tout en maintenant une fiscalité raisonnable”*, a souligné Boris Dilliès, Bourgmestre (MR). Après avoir rappelé que l'élaboration de ce budget avait commencé sous l'ancienne législature et au vu du fait de la présence de nouveaux Conseillers communaux, Valentine Delwart, Échevin des Finances (MR), a tenu à expliquer d'où venaient les recettes : la fiscalité (61 %), les revenus octroyés par l'autorité supérieure (29 %), les dividendes des intercommunales (2.85 %) et diverses prestations (6,40%), et comment s'établissaient les dépenses : les frais de personnel (54 %), les transferts tels que les dotations vers le CPAS et la zone de police et des subsides accordés aux asbl (26 %), les frais de fonctionnement (10 %) et le remboursement des emprunts (10 %). *“Nous devons être extrêmement vigilants par rapport à la fiscalité de notre Commune et faire preuve d'un surcroît de transparence dans la manière dont on dépense l'argent des Ucclois. Il est important de leur rendre des comptes et d'utiliser cet argent avec le plus de rationalisation possible. La volonté de cette majorité est d'impulser des politiques nouvelles et de répondre à des défis en matière de participation citoyenne notamment. Ce budget, réaliste et ambitieux, est une ébauche de ce qui sera possible de mettre en place à partir de 2020”*. Valentine Delwart a également tenu à souligner que ce budget préservait la cohésion sociale et la sécurité. *“Avec des dotations de plus de 16 mio pour le CPAS et de plus de 16 mio pour la police. Nous pouvons nous réjouir de vivre dans une commune où nous avons une balance de solidarité qui est encore gérable”*.

Si tous les groupes politiques ont remercié le Receveur communal et les services communaux pour le travail remarquable réalisé, le budget a toutefois suscité quelques interrogations et réactions.

Du côté de l'opposition, Marc Cools (Chef de groupe Uccle En Avant) a trouvé que ce budget manquait d'ambition à beaucoup d'égards. *“Une partie des recettes dues au relèvement du précompte immobilier et à l'augmentation de la dotation du Fonds des Communes devrait servir à créer une prime pour les propriétaires occupants pour compenser l'augmentation du précompte immobilier. Je trouve, par ailleurs, le montant de la nouvelle prime d'accompagnement social pour les faibles revenus extrêmement limitée”*. Après avoir précisé que la prime d'accompagnement n'était pas nouvelle et qu'elle avait été votée sous l'ancienne législature, Valentine Delwart a indiqué qu'il s'agissait en fait de la prime de compensation de la hausse du précompte immobilier. *“Il n'y a dans le cadre de ce budget aucune proposition de nouvelle prime. Le précédent Collège avait effectivement décidé de consacrer un montant de 50.000 € pour cette prime. Nous avons choisi de maintenir ce*

montant car dans les faits sur la base du règlement de la prime tel qu'il avait été voté, nous dépensons à peine 5 % de ce budget. C'est pourquoi nous allons vous proposer dans les prochaines semaines d'augmenter les plafonds et de réfléchir à un autre modèle car ce montant permet une capacité d'action beaucoup plus large". Marc Cools a également relevé la faible augmentation de la dotation du CPAS, le peu de projets prévus pour le réaménagement des trottoirs et la rénovation urbaine ou encore une dette publique trop élevée. Pour diminuer la dette, Hans Van de Cauter (Uccle En Avant) a soulevé la nécessité de prendre des mesures plus drastiques qui dépassent les limites communales. Du côté du PS, Bernard Hayette (Chef de groupe) considère ce budget comme étant pragmatique et prudent et s'est dit inquiet sur plusieurs points : la hausse de la dette, le maintien du précompte immobilier au même niveau, le manque d'ambition dans les investissements informatiques susceptibles de répondre aux besoins directs des Ucclois, le choix du Collège dans les affaires sociales et le budget limité pour les politiques environnementales. *"Nous espérons un nouveau souffle avec un budget tourné vers l'avenir. Or ce budget s'inscrit dans la continuité et non pas dans une véritable ambition synonyme de changements ou d'alternatives pour une commune plus juste".* En réponse, Valentine Delwart a fait observer que des efforts significatifs avaient été fournis dans le domaine social avec entre autres l'augmentation de la dotation au CPAS et du subside octroyé à l'asbl "Le Pas" fortement active sur le terrain dans les quartiers défavorisés. *"L'ambition sociale se vérifie au travers des actions de toute la commune et de différentes manières comme par exemple la participation citoyenne qui permet au citoyen d'agir sur sa rue, son quartier et sa commune",* a ajouté François Lambert-Limbosch, Échevin de l'Action Sociale (Ecolo). Enfin, du côté de DéFI, Emmanuel De Bock (Chef de groupe) a qualifié ce budget de prudent qui ne tenait pas toutes ses promesses en soulevant notamment les plus grosses variations de celui-ci, le manque de transparence concernant les coûts réels liés au nouveau centre administratif, l'absence de plan de lutte contre l'exode des classes moyennes et le peu d'attention accordée aux Seniors. Emmanuel De Bock a également a pointé le peu d'ambition sur l'engagement pris sous l'ancienne législature qui a augmenté les impôts de 5 mio d'euros mais dont seuls +/- 600.000-700.000 euros ont été redistribués à l'IPP. *"Nous aurions encore pu diminuer l'IPP ou octroyer une prime BE HOME qui se greffe sur la prime régionale bruxelloise ce qui aurait conduit à un effet retour uniquement pour les propriétaires occupants. Un système dont le coût administratif est de zéro euro. Autre possibilité : favoriser la mobilité en actualisant la prime vélo".* Concernant la prime vélo, l'Échevin de la Mobilité Thibaud Wyngaard (Ecolo) a confirmé que le règlement relatif à celle-ci allait bien être revu et probablement étendu à d'autres types de vélos. Le Chef de groupe DéFI a tenu aussi à faire remarquer que l'augmentation des impôts de ces dix dernières années avait servi à financer principalement les dépenses liées au personnel. Alors que durant ce même laps de temps, la population uccloise avait augmenté de +/- 5 %, il a dès lors souhaité savoir pourquoi le personnel avait augmenté lui de 25 % et pourquoi de nouveaux engagements étaient encore prévus dans les 3 prochaines années. *"Je n'ai pas de soucis de parler des moyens modernes qui sont mis à la disposition du personnel mais je trouve aussi qu'il faut une gestion des Ressources Humaines qui soit dynamique et je ne comprends pas quelles sont les missions nouvelles qui correspondent à ces engagements".* Valentine Delwart a précisé que chaque décision d'engagement est prise pour remplir une mission essentielle de l'Administration mais que cela ne signifiait pas pour autant que tous les départs doivent être systématiquement remplacés. *"L'augmentation significative que vous constatez s'explique par le fait qu'il n'y aucun OUT repris dans les documents mais seulement les IN car nous ne pouvons pas toujours prévoir quand les gens vont partir à la retraite. Je vous assure que tout cela est fait dans le cadre de discussions avec les chefs de départements avec une réelle volonté de*

responsabilisation de ceux-ci. Pour établir un plan il nous fallait connaître les vrais besoins de l'Administration. Nous vous montrons quelle est la perspective possible et nous aurons à nous prononcer systématiquement en tant que Collège sur l'obligation d'engager ou pas". Valentine Delwart s'est également dite favorable à débattre sur la thématique d'une gestion dynamique des Ressources Humaines lors d'un prochain Conseil communal. Au vu du montant de la dette qui a été mis sur la table à plusieurs reprises, l'Échevine des Finances a souhaité rappeler qu'il fallait tenir compte du fait qu'une partie de la dette allait être rachetée et qu'il était impossible pour le Collège d'engager matériellement 100 % du programme extraordinaire. *"Le budget extraordinaire est prévu pour des projets de grande ampleur qui nécessitent notamment de lancer des marchés publics. Il se passe dès lors 2 ou 3 ans avant que nous entamions la réalisation du projet et ce n'est qu'à ce moment-là que nous contractons l'emprunt. Mais, nous avons besoin au travers du vote du budget d'une autorisation de votre part pour pouvoir lancer ces projets".*

Après l'opposition, la majorité s'est exprimée avec Pierrot Desmet (Chef de groupe Ecolo), Diane Culer (Cheffe de groupe MR) et Céline Fremault (Cheffe de groupe cdH). Après avoir précisé que le budget s'inscrivait dans une continuité, une rigueur, une maîtrise de la dette, un équilibre budgétaire et une consolidation des finances communales, Pierrot Desmet a jugé opportun de lister les nombreuses avancées du budget. Parmi celles-ci : plus 30 % pour les cheminements piétons, un budget triplé pour la politique dédiée aux vélos, l'amélioration de la performance énergétique de la piscine Longchamp, l'augmentation de la dotation au CCU pour une meilleure gestion, coordination et programmation, la création d'un poste pour initier la participation citoyenne ou encore la modernisation et digitalisation de l'administration. *"Il n'y a pas de dépenses inconsidérées ou idéologiques et nous n'avons pas visé la diminution des dépenses mais la rigueur pour maintenir un service de qualité aux citoyens. Ce budget permet d'initier une politique de transition et participative qui se veut à l'écoute des attentes des Ucclois".* Pour Diane Culer, ce budget est un budget de continuité et de bonne gestion, en ligne avec la déclaration de politique générale et avec une volonté de conserver un boni cumulé de 10 Mio €. La Cheffe de groupe MR a également souligné que la trésorerie suffisante allait éviter d'avoir recours à l'emprunt à court terme pour faire face aux dépenses ordinaires. Elle estime aussi que les multiples projets confirment l'ambition du Collège de rencontrer les attentes des citoyens notamment en matière de mobilité, de sécurité, d'accueil de la petite enfance, de rénovation des structures sportives, d'aide à l'emploi et d'assistance aux plus démunis. *"Sans faire une révolution, le Collège s'est doté de moyens qui lui garantissent de pouvoir mettre en œuvre une politique sur laquelle souffle un vent de fraîcheur et de renouveau. Il a pris des décisions mesurées permettant de contrôler les dépenses et les coûts, de réaliser des économies d'énergie et d'arriver à une administration performante et moderne".* Diane Culer a également indiqué que la Commune avait signé un contrat avec la Région bruxelloise par lequel elle s'engageait à ne pas introduire de nouvelles taxes susceptibles d'avoir une influence négative sur le développement économique local. Enfin, Céline Fremault s'est, quant à elle, dite heureuse et satisfaite que les crèches, les familles, la santé et les personnes en situation de handicap aient, de manière réaliste, trouvé leur place dans ce budget. Sans avoir au préalable précisé la rigueur du travail mené, la saine prudence observée en début de législature, la loyauté de la majorité par rapport aux engagements contenus dans la déclaration de politique générale et la volonté affichée d'assurer une bonne gestion des deniers publics. *"Il est intéressant de pouvoir comparer les chiffres en regard de la note d'orientation du plan triennal 2019-2021 car il crée une base stable pour déployer nos politiques dans les années à venir".* Céline Fremault a, de plus, tenu à être le relais des

deux préoccupations suivantes : la nécessité d'avoir au sein des services une personne chargée de travailler sur les appels à projets régionaux et l'utilité d'avoir, au niveau de l'égalité des chances, des accents plus marqués sur le genderbudgetting ainsi que des études d'impact par rapport à la thématique de l'égalité homme-femme.

Le budget a été approuvé avec 28 voix pour et 7 voix contre.